

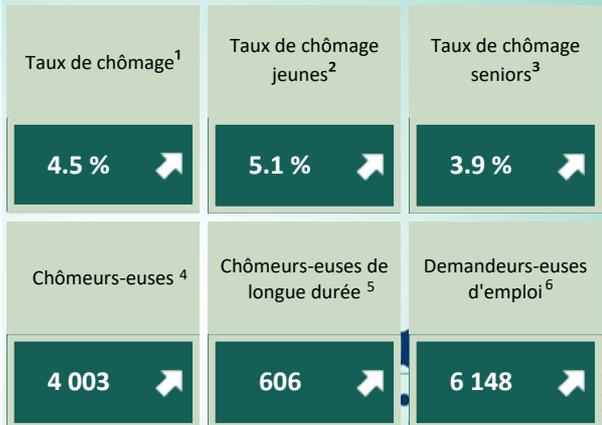
Le taux de chômage neuchâtelois augmente de 0.3 pt au mois de janvier 2025

Au mois de janvier 2025, le nombre de demandeurs-euses d'emploi augmente (+199) pour atteindre 6'148 personnes. Une hausse importante du nombre de chômeurs-euses (+258) est également observée avec un effectif se fixant désormais à 4'003 personnes.

Le taux de chômage neuchâtelois augmente de 0.3 pt par rapport au mois précédent pour atteindre 4.5%, tandis qu'une hausse mensuelle de 0.2 pt est constatée au niveau national et romand, avec des taux s'établissant respectivement à 3.0% et 4.3%. En comparaison intercantonale, le canton de Neuchâtel est celui avec la plus grande variation annuelle (+1.2 pt entre les mois de janvier 2025 et 2024).

Des augmentations du nombre de chômeurs-euses dans le canton sont constatées pour toutes les catégories d'âge. En effet, les jeunes de moins de 25 ans (+19), les personnes âgées de 25 à 49 ans (+157) ainsi que les plus de 50 ans (+82) voient leur effectif augmenter au mois de janvier. Ainsi, le taux de chômage des jeunes se fixe à 5.1% (+0.2 pt) et celui des seniors augmente de 0.3 pt pour atteindre 3.9%.

Concernant les secteurs économiques, une hausse du nombre de chômeurs-euses est constatée pour les secteurs saisonniers de la construction (+30) et de l'hébergement et restauration (+17), ce qui est habituel en cette période de l'année. Cependant, l'augmentation la plus importante concerne le secteur de l'horlogerie (+45). L'effectif de chômeurs-euses augmente également au sein du commerce de détail (+27), des activités financières, assurances et immobilières (+16), des activités spécialisées scientifiques et techniques (+15), du commerce de gros et réparations d'autos et motos (+15) et des autres activités manufacturières (+11).



L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

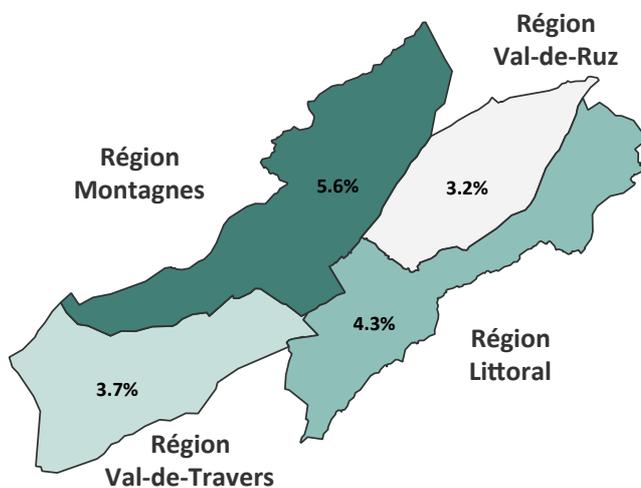
Taux de chômage

	Janvier 2025	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.5%	+0.3	+1.2
Suisse romande ⁷	4.3%	+0.2	+0.7
Suisse	3.0%	+0.2	+0.5

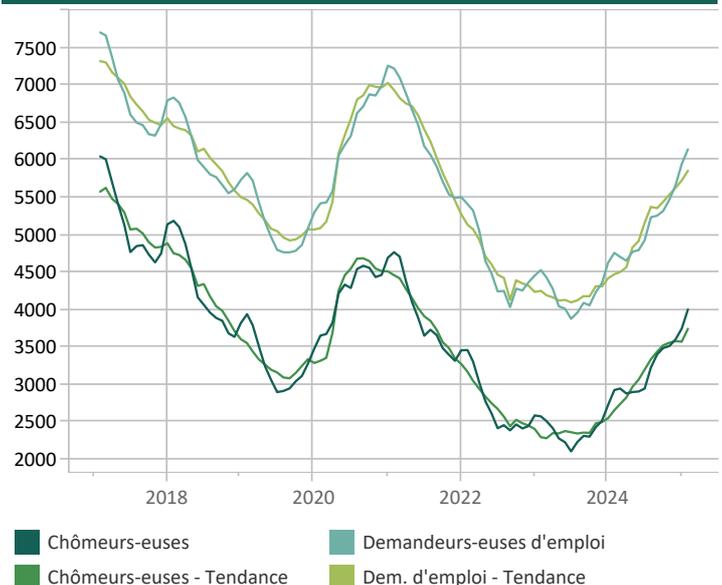
Nombre de chômeurs-euses selon la durée



Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 838

Places
vacantes⁸

356

Emplois
retrouvés⁹

84

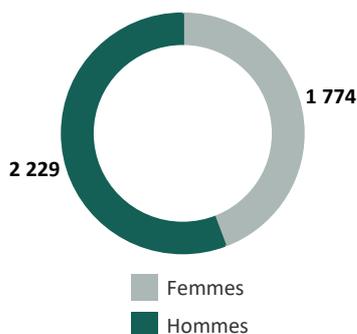
Arrivées en
fin de droit¹⁰

69.2%

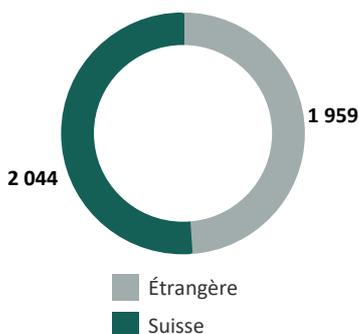
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

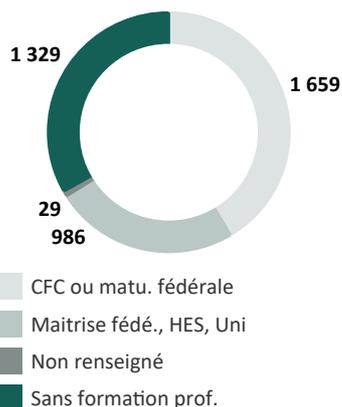
Selon le sexe



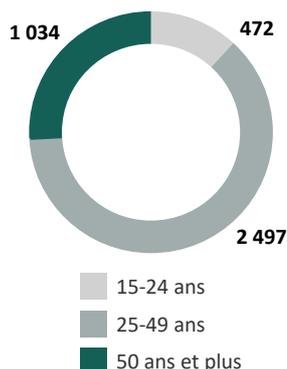
Selon l'origine



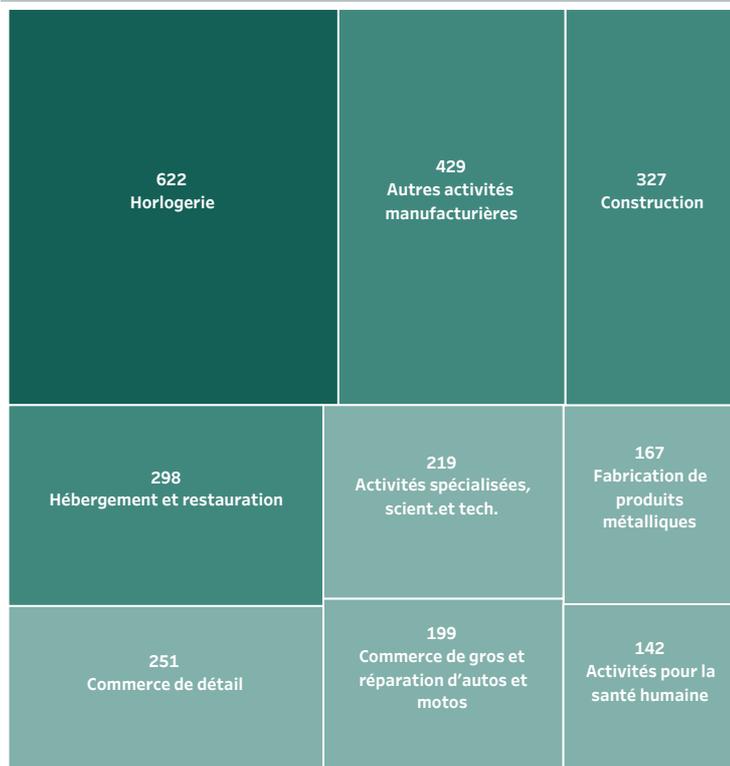
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2018 à 2020
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi